

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE EN PROTÉGEANT L'ENVIRONNEMENT

- > NOUVELLE ÉTAPE POUR LE ZÉRO PHYTO
- > ENTRETIEN DES PIEDS DE MURS
- > PLANTATIONS D'ARBRES

LE LIEN 
CRAONNAIS

N°23 < JANVIER 2022

www.ville-craon53.fr

SOMMAIRE

LE LIEN CRAONNAIS

N°23 > JANVIER 2022

Actualités

> P. 4-7

+ d'infos

> P. 8-9

En images

> P. 10-11

Expression groupes élus

> P. 11

Agenda

> P. 12

RESPONSABLE

DE LA PUBLICATION :

- Bertrand de Guébriant

RÉDACTION :

- Service communication
de la ville de Craon

RÉALISATION, IMPRESSION :

- Imprimerie Léridon à Craon

DISTRIBUTION :

- La Poste

CRÉDITS PHOTOS :

- Ville de Craon exceptés :
- Photo aérienne cimetière :
IGN BD ORTHO 2019
- Marché de Noël : Didier Gendry

TIRÉ À 2550 EXEMPLAIRES



BONNE, HEUREUSE ET VERTE ANNÉE 2022

> ÉDITO

L'ensemble des élus du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos **meilleurs vœux pour 2022**.

Que cette nouvelle année soit bonne, douce, favorable à tous vos projets.

Et surtout, espérons tous que 2022 signe le terme définitif de cette crise sanitaire. Nous en avons tous assez de toutes ces restrictions et autres gestes barrières. Encore un effort et tout cela sera derrière nous. L'année passée nous a encore rappelé l'urgence d'agir contre le dérèglement climatique. La ville de Craon apporte déjà sa pierre à l'édifice. **2022 confirmera cet engagement.**

Tout d'abord, la ville de Craon va instaurer le « **zéro phyto** » dans toutes ses zones. Le cimetière et les équipements sportifs ne feront plus exception. Une expérimentation sera menée à partir du printemps. Prenez en note et surtout soyez indulgents si des plantes disgracieuses viennent à pousser. Ce changement nécessite un travail important et Paris ne s'est pas fait en un jour.

Nous l'avons annoncé dans notre projet : **le développement durable** tient un rôle central et transversal. Outre la fin de l'utilisation des phytosanitaires, nous souhaitons adapter notre ville aux modes de mobilité dits doux. Pour cela des pistes cyclables sont aménagées sur le boulevard Bodinier, d'autres suivront. Pour utiliser son vélo, des espaces de stationnement spécialisés sont nécessaires. Des appuis-vélos sont déjà installés dans le centre-ville depuis l'an dernier. Un nouvel abri à vélo a été implanté sur la place du Maréchal Leclerc. Merci à nos services et nos agents pour cet aménagement.



Toujours au titre du développement durable, nous avons la volonté de laisser **plus de place aux arbres**. Des plantations vont être menées autour du stade du Pin et dans ce quartier. D'autres vont suivre afin de décarboner notre ville. Un arbre planté, c'est un peu d'air sain offert à nos habitants.

Enfin, le cadre de vie et le développement durable sont l'affaire de tous. Pour cela, nous vous enjoignons d'entretenir un maximum vos pieds de murs, de ne pas y laisser pousser une végétation indésirable. L'instauration du zéro phyto ne va pas faciliter le travail de nos services espaces verts et entretien de la voirie. Nous en sommes conscients. Mais, avec l'apport de chacun, **nous relèverons ce défi**, indispensable à notre ville.

Je termine en vous souhaitant une nouvelle fois une **bonne année 2022**. Tous ensemble, elle ne pourra être que réussie.

Bien à vous,

Bertrand de GUÉBRIANT
Maire de Craon

ACTUALITÉS

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

AMÉLIORER TOUT EN PRÉSERVANT

> UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE ZÉRO PHYTO

La réglementation

Depuis 2017, la loi Labbé interdit aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires pour entretenir les espaces verts, les voiries, les espaces de promenades ou les forêts dont elles ont la charge. En 2019, cette interdiction a été étendue aux particuliers. Les produits phytosanitaires de bio contrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique restent cependant utilisables.

L'objectif principal est de limiter l'impact sur l'environnement et tout particulièrement sur la qualité de l'eau où l'on retrouve encore beaucoup de matières actives reconnues nocives.

Au 1^{er} juillet 2022, une nouvelle étape sera franchie avec la fin des exceptions accordées jusque-là aux terrains de sports et aux cimetières.

Une étude sur l'aménagement du cimetière

Le cimetière de Craon s'étend sur une surface globale de 17 950 m² dont environ 7 000 m² d'aires sablées, entretenues par les services techniques en deux périodes (Rameaux et Toussaint). L'organisation spatiale des six carrés n'est pas homogène, ce qui complique la tâche.

Une étude a ainsi été menée pour comparer les solutions alternatives d'entretien, dans le respect du « zéro phyto ». La solution retenue est le remplacement intégral des parties sablées par du gazon (de type faible pousse, sans trèfles). L'engazonnement se fera dès le début du printemps 2022, en deux étapes : premièrement

par la réduction des aires sablées sur le pourtour des six carrés ; puis par apport ponctuel dans les carrés A/B/E (les moins denses). En fonction des résultats de cette expérimentation, cette technique pourra être déployée dans les trois autres carrés. Un affichage à l'entrée du cimetière permettra une information claire et accessible à tous.

source : IGN BD ORTHO 2019



> UN NOUVEL AMÉNAGEMENT SUR LA PLACE DU MARÉCHAL LECLERC

Pour accompagner et encourager l'évolution des modes de déplacement et favoriser la consommation dans les commerces locaux, un abri à vélos est installé à l'entrée de la place.

Le chantier a débuté par l'abattage des deux arbres compensé par de nouvelles plantations, le déplacement de l'œuvre d'art (réinstallée ensuite) et l'arasement de la butte. Les murets sont conservés en partie et complétés par de nouveaux parapets, avec réemploi des pierres.

La structure en acier avec volutes décoratives créée au centre technique municipal (cf. Lien craonnais n°22) abrite 8 appuis-vélos.

Enfin, une partie de la zone est re-végétalisée avec un massif à faible consommation d'eau et la plantation d'un arbre.

Des aménagements de ce type pourront être envisagés dans d'autres secteurs de la ville, en fonction des besoins qui seront exprimés.



> UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE POUR LA PLANTATION D'ARBRES

Le bienfait le plus important que procurent les arbres à l'environnement est certainement la fonction de **purificateur d'air** : en produisant l'oxygène que tout être vivant respire, en réduisant les gaz polluants ou encore en captant en partie les fines particules en suspension dans l'air. Ils jouent aussi un rôle de climatiseur en diminuant la température ambiante. Les arbres améliorent et protègent aussi la structure des sols en limitant leur appauvrissement et les risques d'érosion. Ils préservent la **qualité de l'eau** et régulent l'eau qui y séjourne,

réduisant ainsi les risques d'inondation et de débordement des égouts pluviaux. Ils assurent également une fonction essentielle pour le maintien de la **biodiversité** dans nos villes, en fournissant un habitat à la faune (oiseaux notamment).

En plus de ces vertus écologiques, les arbres embellissent le cadre de vie par leur **caractère paysager** et apportent de nombreux **bienfaits à la santé publique**, en offrant des lieux propices à la tenue d'**activités physiques** ou de plein air et en favorisant l'**équilibre**

psychique (détente, réduction du stress...).

Aussi, la ville de Craon affirme sa volonté de **programmer la plantation régulière de nouveaux arbres**, notamment en compensation de ceux qui doivent être coupés. Cela commencera dès 2022 avec la plantation d'une quarantaine d'arbres rue du Douanier Rousseau (le long du stade du Pin).

> L'ENTRETIEN DES PIEDS DE MURS, UN GESTE CITOYEN

La ville de Craon appelle au civisme de chacun en ce qui concerne l'entretien des pieds de mur, cette tâche incombant aux particuliers, propriétaires, professionnels et occupants des immeubles riverains. Chacun, au droit de sa façade, est tenu de balayer, nettoyer, désherber et déneiger.

Le **désherbage** est primordial pour éviter la dégradation des trottoirs. Il doit se faire par arrachage, binage ou brûlage.

L'application des produits phytosanitaires est interdite. Le balayage préventif est très efficace et évite la dispersion des graines.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou apportés à la déchetterie mais en aucun cas jetés dans les avaloirs d'eaux pluviales.



▲ Avec ou sans balayage préventif ▲

JEUNESSE ET CIVISME

DES PROJETS POUR PROMOUVOIR ET ÉDUIQUER À LA CITOYENNETÉ

Un travail a été amorcé avec les établissements scolaires autour de la thématique du civisme.

L'idée est d'organiser différents ateliers sur les concepts de liberté, d'égalité et de fraternité, en collaboration avec les équipes enseignantes. Ils permettront aux élèves de mieux connaître les collectivités pour mieux appréhender comment ils peuvent être des acteurs

de la vie publique. Quatre à cinq thèmes pourraient être développés par année scolaire.

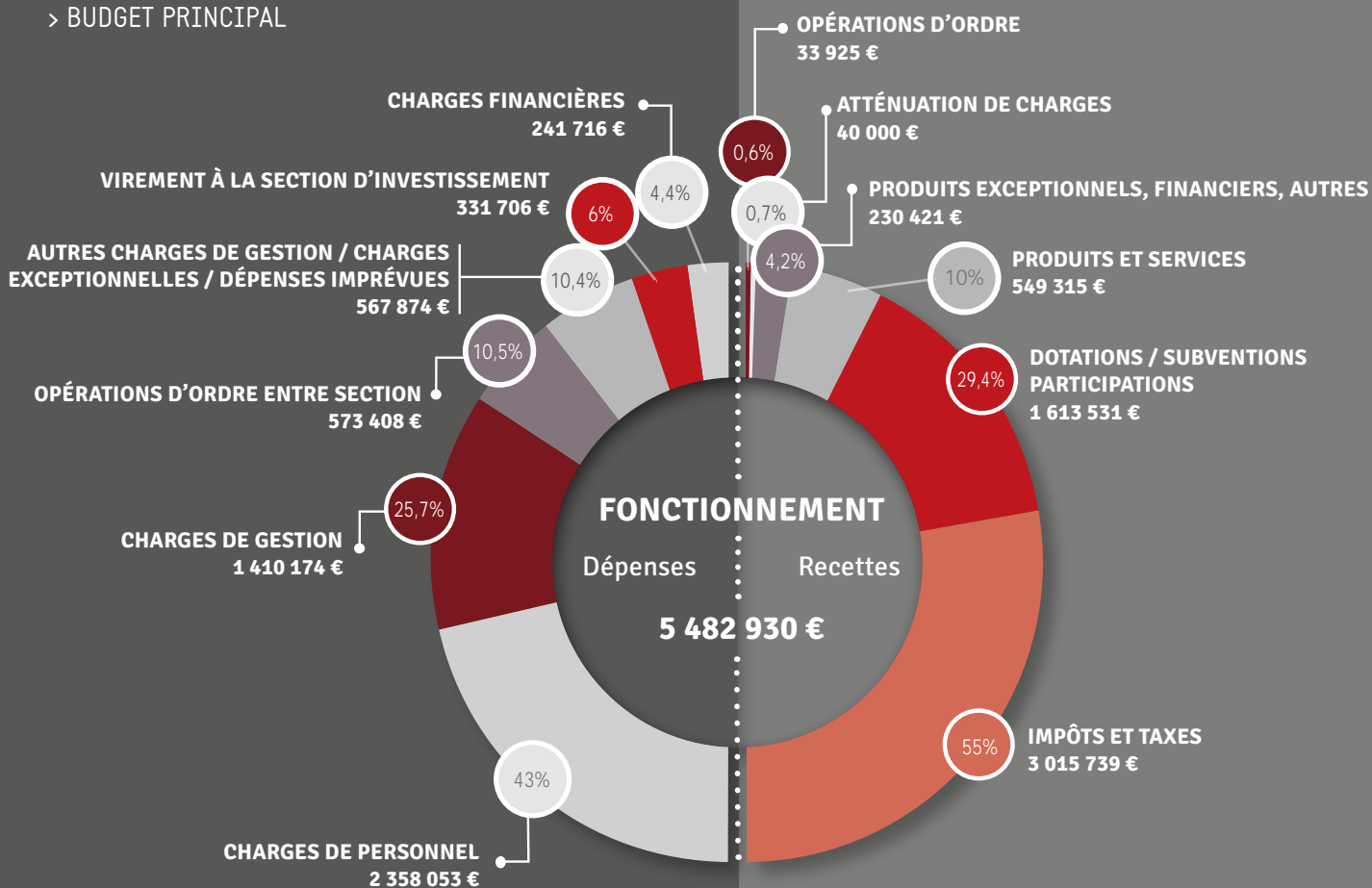
Ce projet sera lancé dès 2022 avec notamment un travail autour des élections.

Ces ateliers fourniront aux élèves des bases et une première formation, en prévision de la relance du conseil

municipal enfants (CME) qui aura lieu à la rentrée scolaire de septembre 2022. La commission municipale des affaires scolaires a d'ores et déjà rédigé une charte définissant les objectifs pédagogiques du CME, son rôle, les modalités d'élections et le détail de son fonctionnement.

LE BUDGET 2022

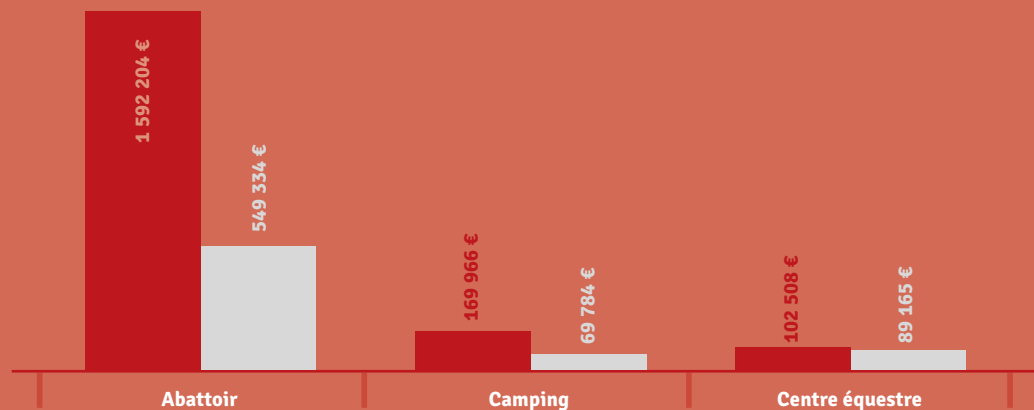
> BUDGET PRINCIPAL



> BUDGETS ANNEXES

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT



> CHIFFRES ET OPÉRATIONS MARQUANTES 2022

Budget principal



93 074 €

> Entretien et amélioration des ORGUES de l'église Saint-Nicolas



265 000 €

> Travaux de COUVERTURE de La salle du Pin



82 580 €

> Fin des travaux du GROUPE SCOLAIRE



309 100 €

> Travaux de VOIRIE en fonctionnement et en investissement



54 640 €

> Subventions aux ASSOCIATIONS



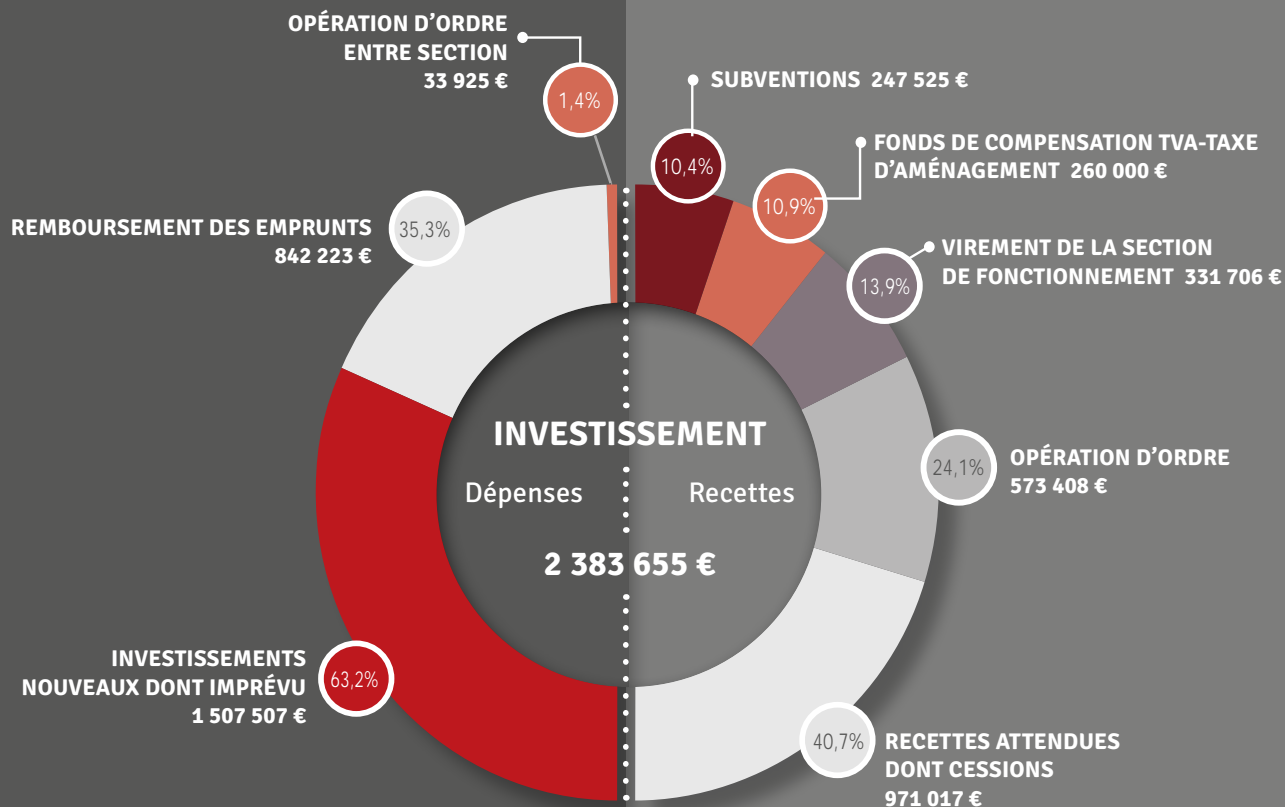
3 200 €

> Plantation d'ARBRES



3 500 €

> Installation d'un ABRI À VÉLOS boulevard Okehampton



MONTANT TOTAL CONSOLIDÉ*

10 439 548 €

*Budgets principal et annexes, fonctionnement et investissement confondus

Budget camping



47 300 €

> Installation de 2 MOBIL-HOMES 3 chambres

Budget abattoir



270 000 €

> Lancement des TRAVAUX dans le cadre de France Relance

Sur le site de la ville, retrouvez tout le budget détaillé
www.ville-craon53.fr > Rubrique Côté Mairie

+ D'INFOS

RECENSEMENT DE LA POPULATION

> DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.



C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet : le-recensement-et-moi.fr ou adressez-vous à l'hôtel de ville.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES		ÉLECTIONS LÉGISLATIVES	
dates des scrutins			
10 et 24 avril 2022	12 et 19 juin 2022		
dates limites d'inscription			
4 mars 2022	6 mai 2022		

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

> 5 MINUTES POUR SE RÉINSCRIRE, TOUTE LA VIE POUR VOTER

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de Craon. Pour cela :

1. Présentez-vous à l'hôtel de ville avec une pièce d'identité valide et un justificatif de domicile récent.
2. Inscrivez-vous en ligne sur le site internet : www.service-public.fr (rubrique : Papiers-Citoyenneté > Élections).

OU :

ESPACE FRANCE SERVICES

> PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

L'espace France Services du Pays de Craon, c'est :

- Un espace informatique en accès libre (internet, traitement de texte)
- De la documentation sur les thèmes : la santé, la mobilité, l'emploi, la formation, l'accès aux droits, la retraite...
- Un accueil en toute confidentialité
- Un accompagnement aux démarches en ligne : création d'une adresse mail, information sur France Connect, impression et numérisation de documents
- Un accompagnement aux démarches administratives et sociales avec une médiatrice (sur rdv)

- Une chargée de mission emploi pour vous conseiller et vous soutenir dans votre recherche d'emploi (sur rdv au 06 79 39 32 41)
- Des permanences : C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales), C.I.D.F.F. (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), Cap Emploi, conciliateur de justice, finances publiques (service des impôts), Gendarmerie nationale, M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole), Maison des adolescents, Mission Locale, P.T.R.E. (Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique), Soliha.



Espace France services

29 rue de la Libération

Accueil du lundi au vendredi, il est conseillé de prendre rendez-vous pour un accompagnement aux démarches.
Tél : 02 43 09 09 65 – Email : franceservices@cias.paysdecraon.fr

NOMMAGE, NUMÉROTATION ET ADRESSAGE

> PENSEZ À VENIR RÉCUPÉRER VOTRE PLAQUE !

Les personnes ayant reçu un courrier et un arrêté concernant le nommage et la numérotation de leur nouvelle adresse qui ne sont pas venues récupérer leur plaque numérotée peuvent l'obtenir auprès du service urbanisme aux horaires d'ouverture (lundi-mardi-jeudi : 8h45-12h et 13h15-17h30, mercredi : 8h45-12h et vendredi : 8h45-12h et 13h15-17h). Afin de faciliter la distribution, merci de vous présenter avec votre arrêté.

DÉCLARATION D'ACHÈVEMENT DE TRAVAUX

> UN DOCUMENT INDISPENSABLE POUR CLÔTURER UN PROJET

Après l'obtention d'un permis de construire, d'aménager ou une déclaration préalable, et quand les travaux sont achevés, le demandeur doit déclarer que la construction est bien conforme à l'autorisation qui lui a été accordée. Pour cela, une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) est à remplir et à retourner au service urbanisme de la ville en trois exemplaires. Elle permet ainsi à l'administration de clôturer le dossier et est demandée au propriétaire en cas de vente du bien.

DESTINATION RÉNO BBC²

> UN SERVICE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR TOUS, NEUTRE ET GRATUIT

C'est quoi le service

« Destination Réno BBC² » ?

- un service mutualisé sur le Sud Mayenne (entre la communauté de communes du Pays de Craon et celles des pays de Château-Gontier et de Meslay-Grez)
- un service public et gratuit
- une réponse à l'ambition du Sud Mayenne « Territoire à Énergie Positive - Bas Carbone » (TEPOS-BC)
- un conseil technique neutre pour intervenir sur tous les sujets (autonomie énergétique, neutralité carbone, territoire résilient, qualité de vie et développement économique local)

Un accompagnement pour faire quoi ?

- informer et guider un maximum de particuliers (occupants ou bailleurs) et de petites entreprises du Pays de Craon dans les économies d'énergies de leurs logements ou bâtiments
- conseiller sur des travaux, économes en énergie, les plus performants
- accompagner et suivre plus de 100 rénovations énergétiques très performantes utilisant des énergies renouvelables et des matériaux biosourcés

Qui vous accompagnera ?

Des conseillers techniques spécialistes de l'énergie et de la thermie accompagneront dans toutes les phases du projet :

- réflexion dans la définition du projet pour le rendre performant et durable (évaluations thermiques, chiffrage des économies d'énergie en euros et en gaz à effet de serre, budget des travaux)



Vous propose de :

- Réduire votre consommation et facture d'énergie
- Arrêter le fuel, le gaz...
- Isoler, changer les fenêtres, installer une VMC...
- Installer un poêle à bois, des panneaux solaires,...
- Tout simplement améliorer votre confort

ACCOMPAGNEMENT, NEUTRE et GRATUIT



06-71-04-04-00



ptre@sud-mayenne.com

Nos experts répondront à vos questions techniques et financières (MaPrimeRénov, CEE, ANAH, Région, écoPTZ,...) du :

lundi au vendredi de 9h00 à 12h30



- choix technique des devis (performances énergétiques et thermiques des équipements et matériaux)
- plan de financement (optimisation des dispositifs financiers : Ma Prime Renov, OPAH du Pays de Craon, Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH, logements insalubres, écoprêt à taux zéro...)
- pendant les travaux : pour les projets à haute performance énergétique, les conseillers effectueront des visites (coordination entre les entreprises, test d'étanchéité à l'air...)
- prise en main du logement avec des suivis des consommations

Contact

- par téléphone au 06 71 04 04 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h30
- par mail à ptre@sud-mayenne.com
- dans une permanence proche de chez vous, sur rdv : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 le 3^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois à l'espace France Services (29 rue de la Libération à Craon), d'autres permanences existent également à Cossé-le-Vivien et à Renazé.

EN CHIFFRES



10

agents recenseurs parcourront la commune du 20 janvier au 19 février



14

portraits de bénévoles dans l'exposition « Moi, bénévole » créée sur une idée de la commission vie associative élargie avec la collaboration de l'association le Nulle Part Ailleurs



93 074 €

coût des travaux de restauration des orgues de l'église Saint-Nicolas (participez par un don sur www.fondation-patrimoine.org/78275)

RAPPEL : VOTEZ POUR LE TROPHÉE DES CRAONNAIS

La ville de Craon présente 14 habitants qui s'impliquent, qui réalisent des actions valorisantes pour la ville par leur action au sein de leur quartier, dans leur établissement scolaire, dans une association :

1. Échange solidaire avec Papara (association Roborave / collègue Volney)
2. Mickaël Renaud (La scierie des géants)
3. Équipe cadette de cross-country (UPAC Craon)
4. Personnel du CHLSOM (Centre Hospitalier Local du Sud-Ouest Mayennais)
5. Clément Lefebvre (jockey)
6. Classe orchestre steeldrum (collège Volney)
7. Jocelyn Clément, Thierry Grison & Marc Hautbois (ES Craon volley-ball)
8. 3^{ème} et 4^{ème} option web multimédia (Maison Familiale et Rurale de l'Oudon)
9. Éric Lefèvre (aviron indoor)
10. Anne-Sophie Bréhin & Maxime Hautbois (entreprise Les Pieds sur Terre)
11. Marc Gilles, Jean-Marc Letessier & Alain Paillard (La Gaule craonnaise)
12. Création d'une mini-entreprise (3^{ème} Callo collègue Le Prieuré-Frassati)
13. Danielle Prod'homme (ESC gym volontaire)
14. Emmanuel et Florence Doisneau & Céline et Brice Marsollier (Le Champ des saveurs)

Retrouvez les **portraits complets** et le formulaire en ligne sur le site www.ville-craon53.fr ou sur le bulletin de vote distribué dans les boîtes aux lettres (urne à l'hôtel de ville), avant le 14 janvier.

Le Craonnais qui obtiendra le plus de votes recevra le Trophée des craonnais lors de la cérémonie prévue le vendredi 21 janvier 2022.

Qui sera élu
CRAONNAIS
de l'année 2021 ?



VOTEZ avant
le 14 janvier 2022

EN IMAGES

> 15 OCTOBRE AU 13 NOVEMBRE 2021
MONA LUISON EXPOSE SES SCULPTURES TEXTILES
À LA MAISON BLEUE



> 19 OCTOBRE 2021
UN FLASHMOB ORGANISÉ PAR
LE COMITÉ COMMERCIAL
ET LES AGENTS DE LA VILLE EN ROSE
EN SOUTIEN À OCTOBRE ROSE



> 22 OCTOBRE 2021
LANCEMENT DE LA VIDANGE DU PLAN D'EAU DU MÛRIER EN
COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON
ET L'ASSOCIATION DE PÊCHE LA GAULE CRAONNAISE



> 24 OCTOBRE 2021
375 SPORTIFS ET 37 JEUNES AU DÉPART DE LA 10^{ÈME}
ÉDITION DU CRAON NATUR'HALLS TRAIL



> 10 NOVEMBRE 2021
L'EXPOSITION « MOI, BÉNÉVOLE » PRÉSENTÉE POUR
LA PREMIÈRE FOIS DANS LE HALL DU COMPLEXE SPORTIF



> 11 NOVEMBRE 2021
CÉRÉMONIE POUR LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918
ET HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE

> 27 ET 28
NOVEMBRE 2021

L'ESPRIT DE NOËL
SOUFFLE SUR LE
CENTRE-VILLE DE
CRAON AVEC LA MISE
EN LUMIÈRE, LE
MARCHÉ DE NOËL ET
LA COURSE DE PÈRES
NOËL. MERCI AU
COMITÉ COMMERCIAL
POUR CE MARCHÉ AU
SUCCÈS CONSIDÉRABLE



> 5 DÉCEMBRE 2021
CÉRÉMONIE EN HOMMAGE AUX MORTS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE
ET DES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

EXPRESSION GROUPES ÉLUS

“

Lors de son installation, Bertrand de Guébriant avait évoqué la légende du colibri, chère au regretté Pierre Rabhi. Comme le colibri, la ville de Craon souhaite faire sa part dans le domaine du développement durable. Ce thème transversal se retrouve dans toutes nos actions. La mise en place du Projet Alimentaire Territorial au restaurant scolaire, les travaux d'isolation sur les toits des complexes sportifs (rue Jean Bouin et quartier du Pin), l'étude sur les consommations d'énergie menée à l'abattoir font partie de nos actions en faveur du développement durable. L'instauration du zéro phyto sur toute la commune est une nouvelle étape. La mise en place ne sera pas simple, cette décision est indispensable pour nos générations futures. L'instauration des mobilités douces avance. La première des nécessités est d'inciter les Craonnais à se déplacer sans leur voiture. D'ailleurs, sur la place du Maréchal Leclerc, un abri à vélos a été installé. Chaque Craonnais peut, comme le colibri, faire sa part pour notre climat.

S'UNIR ET AGIR POUR CRAON

Les fêtes de fin d'année ont fait s'illuminer notre belle ville de Craon avec les traditionnelles guirlandes qui ont mis en valeur le pont rue de la Libération et les différents axes et entrées de ville. Nous avons eu la mise en lumière, un marché de Noël a revu le jour sous les halles et chez les commerçants. Ces manifestations contribuent à mettre en avant notre patrimoine et faire connaître notre ville.

Le Comité commercial en a profité pour lancer les opérations de fin d'année qui ont comme tous les ans un très large succès. Bravo pour toutes ces actions qui permettent de garder un commerce dynamique.

Avec la crise sanitaire, ces indépendants ont dû se battre pour résister et à Craon, les commerçants ont réussi à rebondir. Mais n'oublions pas que ces différents rebonds sont usants, stressants.

Continuons à leur faire confiance et les faire vivre en consommant localement au quotidien.

Nous souhaitons à tous les habitants de Craon nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

OSONS + ENSEMBLE

”

À VOS AGENDAS*



LAURANNE QUENTRIC

Exposition collage, dessin

> DU 8 JANVIER AU 5 FÉVRIER 2022

La Maison Bleue



ARTURO

Exposition Lego®

> DU 11 FÉVRIER AU 12 MARS 2022

La Maison Bleue



RECENSEMENT DE LA POPULATION

> DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022

Plus d'infos à la page 8



FESTIVAL RUSTINE

Créations et curiosités

> SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 FÉVRIER 2022

- Salle des fêtes du Mûrier
- Maison Bleue
- Médiathèque intercommunale



CÉRÉMONIE DES VŒUX ET DES TROPHÉES

> VENDREDI 21 JANVIER 2022 À 19H

Salle des fêtes du Mûrier



VIVIANE MICHEL

Exposition dessin, textile

> DU 18 MARS AU 16 AVRIL 2022

La Maison Bleue



DON DU SANG

> MERCREDI 2 FÉVRIER 2022, MERCREDI 2 MARS 2022 ET MERCREDI 6 AVRIL 2022 DE 14H45 À 19H

Salle des fêtes du Mûrier



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

> DIMANCHES 10 ET 24 AVRIL 2022 DE 8H À 18H

Salle des fêtes du Mûrier



OLYMPIADES

Animations sportives pour les 8-13 ans

> DU LUNDI 7 FÉVRIER AU VENDREDI 18 FÉVRIER 2022

Rdv au complexe sportif



COMMÉMORATION DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

> DIMANCHE 24 AVRIL 2022 À 12H
Place de l'hôtel de ville

MOI, BÉNÉVOLE - BERNARD 72 ANS



- Membre et bénévole de l'association ES Craon football
- Membre du comité de jumelage Craon-Iszkaszentgyörgy

Pour moi le bénévolat, c'est :

«Donner du temps personnel, s'investir en apportant son expérience, participer à l'animation de la vie locale.»

Qu'est-ce que le bénévolat m'a apporté ou m'apporte ?

«Rencontrer des gens différents de mon milieu familial ou professionnel, ça m'a permis de m'intéresser de près aux activités sportives et culturelles de mes enfants.»

C'est aussi être actif et non pas passif dans leurs activités.

Cela me permet de garder le contact avec les jeunes et les moins jeunes, de me sentir utile tout en essayant de transmettre la richesse de l'engagement pour les autres.»

> Retrouvez ce portrait et les autres dans l'exposition **Moi, bénévole**, visible en ce moment à l'association **Le Nulle Part Ailleurs (32 Grande rue)**.

